

Mademoiselle Clémence GUYON, 27 ans, fille de la commune de Bézu-le-Guéry, diplômée ingénieure en mécanique des structures solides, reconvertie en professeure de mathématiques dans l'enseignement secondaire.

Monsieur le commissaire enquêteur, je me permets cette lettre pour vous communiquer mes inquiétudes quant au projet de BORALEX, sur la création d'un parc de 6 éoliennes sur les communes de Lucy-le-Bocage et Marigny-en-Orxois. Ces éoliennes, selon les documents du projet, auront une hauteur de 180 m et une puissance de 3,45 à 3,9 MW.

Après être partie faire mes études et avoir travaillé dans le sud-ouest, j'ai décidé de revenir sur mes terres natales au cours de l'année 2019. J'ai profité de mon retour dans ma région si chère à mes yeux pour engager ma reconversion professionnelle et me lancer dans l'enseignement des mathématiques, rêve professionnel depuis ma plus tendre enfance.

J'ai fait ce choix pour retrouver le confort de vie du milieu rural et aussi parce que je souhaite que mes enfants grandissent dans la belle campagne que j'ai connue étant jeune. Un an et demi après mon retour dans le sud de l'Aisne, j'apprends qu'une enquête publique va avoir lieu pour un projet éolien sur le même plateau que la ferme familiale. La belle campagne que je chérissais tant risque alors d'être totalement détruite, le paysage ne sera plus le même. Quel regret de vouloir épargner mes enfants de la ville, et en échange de leur présenter une nature dénaturée par des éoliennes qui n'ont aucune garantie d'être démantelées une fois leur vie écoulée. Pourquoi risquer d'imposer aux enfants de demain de telles contraintes financières notamment sur des choix mal éclairés et déraisonnés que leurs ancêtres auront effectués ?

Je suis cavalière, je monte très régulièrement à cheval, principalement en extérieur. Mes chevaux sont situés aux écuries de Larget, à la ferme familiale, sur le même plateau que les trois éoliennes du projet de BORALEX situées sur la commune de Marigny-en-Orxois. Je suis très inquiète quant à la réaction de mes chevaux lorsque nous passerons aux pieds des éoliennes. Qui garanti que ces éoliennes, par le mouvement de leurs pales, par l'ombre qui va balayer le sol, n'effraiera pas mes chevaux et donc ne me mettra pas en danger ?

Toujours en lien avec l'exploitation familiale, de la Ferme de Larget 02310 BEZU-LE-GUERY, je suis très inquiète quant à l'impact que réserverait de futures éoliennes sur les résultats techniques des élevages de volailles. Je vois travailler mes parents, 7 jours sur 7, toute l'année durant, depuis ma naissance. Aujourd'hui, c'est mon frère aîné qui a rejoint l'entreprise. Les excellents résultats techniques qu'ils ont nourissent actuellement mes deux parents, ainsi que la famille de mon frère aîné. Qui assurera la perte financière le cas échéant ? Qui m'assurera que mes parents seront à l'abri financièrement, ainsi que mes neveu et nièce, enfants de mon frère aîné ? Je pense qu'il y a d'autres moyens de remercier les garants de la nourriture de la nation. Mettre en péril leur travail n'est pas la meilleure des méthodes.

Enfin, je terminerai sur le manque de sécurité et la mise en danger des automobilistes. Les éoliennes seraient mises à grande proximité de la RD1003. Je passe sur cette route a minima deux fois par jour. Comme nombre de citoyens du sud de l'Aisne. Le risque de bris de pâle est réel. Au parc de la Picoterie, nous avons connu cela. Dois-je maintenant m'inquiéter, en plus du danger que présente la circulation automobile, d'une pâle d'éolienne qui risque de m'écraser ? Qui sera responsable le jour où il y aura un accident mortel ? Doit-on encore et toujours attendre un drame pour agir ? Ne peut-on pas prévoir et anticiper les choses ? Je pense qu'au XXIème siècle, nous en avons les moyens.

Pour finir, j'ai déjà été amenée à faire des choix difficiles. Dans la vie, il n'y a pas de bon ou mauvais choix. Il y a simplement des choix à faire. Les choix que nous pensons difficiles à faire sont en fait de précieuses opportunités de célébrer ce qui est spécial à la condition humaine ; nous avons le pouvoir de créer nos propres raisons, de devenir la personne unique que nous sommes. Les choix difficiles ne sont donc pas une malédiction mais au contraire une bénédiction. Par vos choix, devenez la personne que vous souhaitez devenir. Je ne peux croire que quelqu'un, par ses choix, souhaite réellement devenir la personne qui mettra en danger la vie d'autrui ou qui bafouera autant de chartes et de recommandations officielles.

En ajout à tout ce qui a été écrit précédemment, je tiens à préciser que je soutiens aussi les 24 arguments avancés par la commune de Bézu-le-Guéry.

Les voici :

1. Un projet qui reprend une zone abandonnée pour des raisons d'enjeux écologiques par NORDEX lors de l'étude d'implantation d'éoliennes à Coupru et Lucy-le-Bocage en 2015.
2. Non-respect des recommandations de l'Académie nationale de médecine concernant l'implantation des éoliennes à une distance minimale de 1 500 mètres des habitations, pour les machines les plus puissantes (supérieures à 2,5 Mégawatts).
3. Non-respect de la charte éolienne des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, avec une co-visibilité certaine du projet éolien et du vignoble classé à l'UNESCO.
4. Non-respect des recommandations de la voirie départementale sur la distance de sécurité par rapport à la RD1003 qui réclame une distance minimum de 2 hauteurs d'éoliennes soit 360 mètres et mise en danger des usagers.
5. Une étude de danger négligée et comprenant de nombreuses erreurs de calcul.
6. Minimisation des dangers de projections de pales dans le rapport alors que nous venons de connaître 3 accidents dans les parcs voisins en 4 ans.
7. Localisation des éoliennes sur un flux migratoire important créant un effet barrière avec les parcs existants et implantation du projet sur des haltes migratoires.
8. Non-respect des recommandations de la SFEPM et d'Eurobats qui demandent d'éviter toute implantation d'éoliennes à moins de 200 mètres des zones boisées.
9. Une très mauvaise intégration (2x3 éoliennes) avec les parcs existants, autorisés, et en projet qui participe au mitage de notre territoire. (Déjà 10 éoliennes, 5 validés et 5 en projet le long de la RD1003 vers Coupru)
10. Le départ de la densification dans le sud de l'Aisne avec 27 éoliennes sur le plateau, 6 nouvelles éoliennes qui viennent s'inscrire dans un projet d'implantation de 16 nouvelles éoliennes au nord de Coupru, de manière désorganisée le long de la RD1003 qui s'ajoutent au 11 de la Picoterie.
11. Visibilité des éoliennes depuis des monuments historiques comme la halle de Marigny-en-Orxois, le cimetière de Belleau ou le cimetière britannique de Montreuil-Aux-Lions.
12. Non-respect des recommandations de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale sur le déplacement ou la suppression d'éoliennes.
13. Des nuisances sonores reconnues pour le bourg de Lucy-le-bocage, le hameau de la Voie du Chatel et les fermes du plateau.
14. Des éoliennes géantes pour la région, 180 mètres en bout de pale contre 123 mètres à la Picoterie, soit 50 % plus haute, et une visibilité dans tous les villages alentour, au-delà de Château-Thierry.
15. Des nuisances visuelles avec la présence de deux flashes lumineux par éolienne à cause de leur taille (2 flashes obligatoires à partir de 150 m de haut, le premier sur le mât et le second sur la nacelle, de jour comme de nuit).
16. Des nuisances reconnues et en cours d'étude pour les élevages de Lucy-le-Bocage, Marigny-en-Orxois et Bézu-le-Guéry.

17. Un manque évident de concertation et de dialogue avec les communes voisines du projet.
18. Un projet qui n'est pas fondé sur les bonnes raisons comme le reconnaissent les municipalités concernées en manque de moyens financiers.
19. Une enquête publique qui s'ouvre en période de couvre-feu avec un vice de forme (dossier incomplet sur le site de la Préfecture).
20. Une étude environnementale bâclée, répondant tout juste à la réglementation, mais qui ne répond pas aux requêtes de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.
21. Des photomontages non objectifs ou truqués cherchant continuellement à cacher les impacts des éoliennes sur notre territoire et sur notre patrimoine.
22. Un projet qui a déjà fait des victimes lors de la mise en place du mât de mesure à Marigny-en-Orxois en juillet 2017.
23. Non-respect la politique régionale des Hauts-de-France qui estime que notre territoire, qui produit déjà un quart de l'énergie éolienne française, ne pourra supporter davantage de projets et qui propose de miser sur d'autres énergies renouvelables comme le solaire ou la méthanisation.
24. L'ingérence d'une société étrangère spécialiste de l'évasion fiscale, soutenue par des fonds de pension dans nos budgets communaux et intercommunaux.